



Le petit mot du

SNUipp-FSU



snuippaseyne@voila.fr

Section locale de La Seyne - Saint-Mandrier
Site de la section locale : <http://snulaseyne.free.fr>

Budget d'austérité,

Attaques contre
l'École Maternelle,

Dégradation des condi-
tions de travail,

Menaces de fermetures
de classes,

Politique des ZEP re-
mise en cause,

Loi d'Orientation / Ré-
gression

Moyens insuffisants
pour la réussite de tous
les élèves...

Services Publics tou-
chés par la privatisation

Salaires insuffisants et
perte de pouvoir d'a-
chat...

**Ça
suffit !**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SNUipp-FSU

VENDREDI

14 JANVIER 2005

17 heures

École Maternelle Pierre Semard

Ordre du jour :

1. Carte scolaire

préparation du CTPD du 27

2. Grève Nationale

Jeudi 20 Janvier

Pour les Services Publics

Pour les Salaires

Pour l'École et la réussite de tous les élèves

**Mercredi 19 Janvier 2005 - Réunion-Débat avec Gérard ASCHIERI, Secrétaire National de la FSU
de 15 h à 17 h 30 - Lycée du Coudon à La Garde, à côté de l'Université**

Points abordés		
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la Section de la Seyne - Saint-Mandrier du SNUipp-FSU au nouvel IEN Présentation de la façon dont nous rendons compte de nos rencontres dans nos bulletins locaux (colonnes avec arguments du SNUipp-FSU et colonne correspondante des "réponses" des interlocuteurs (IEN, Mairie...). Souhait de pouvoir continuer à « travailler » dans un souci commun de défense et d'amélioration du Service Public d'Éducation Nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Prêt à nous recevoir chaque fois que nécessaire Pris note Souci partagé
Carte scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Après avoir critiqué le fait que des directrices ayant appliqué la consigne de grève administrative plus "ferme" s'étaient vues exclues de réunions "institutionnelles", nous avons précisé que nous avions eu connaissance des documents qu'il avait remis aux collègues directeurs. Nous lui avons tout de suite fait remarquer que partir sur une moyenne de 25 par école même en ZEP, de compter les Adapt et les Clis dans les moyennes n'avait pas vraiment de sens. Le SNUipp a rappelé dans quel contexte se préparait la carte scolaire 2005 <ul style="list-style-type: none"> - <u>Contexte national</u> : budget insuffisant, action "Carton rouge" et mobilisation en cours. - <u>Contexte Académique</u> avec un plan de rattrapage qui doit se poursuivre et s'amplifier car on est encore loin d'avoir rattrapé les moyennes nationales. - <u>Contexte départemental</u> avec ses indicateurs sociaux et économiques parmi les plus mauvais de France. - <u>Contexte local</u> avec, 20 ans après la casse des Chantiers navals, une Ville sinistrée qui a le triste privilège d'avoir un des "50 quartiers" les plus en difficultés du pays. Nous lui avons remis le dernier Bulletin de La Seyne et montré le taux de <u>chômage</u> : France : 12,8% - Région PACA : 17,3% - Var : 18,2% - La Seyne : 23,4% Évidemment 23,4% à La Seyne, c'est pour l'ensemble de la Ville. A titre d'exemple tout à fait représentatif de la ZEP de La Seyne, dans une maternelle, 61,27% des pères et 88,73% des mères sont au chômage, 97,18% des familles appartiennent à la Catégorie Socio-Professionnelle défavorisée. Rapport du CERC sur <u>les enfants pauvres en France</u> (1 million selon les critères nationaux, 2 selon les chiffres européens). A La Seyne, on est pas dans des statistiques "froides" mais bien dans la réalité qui concerne beaucoup d'enfants de nos classes. Même s'il existe d'autres coins difficiles et d'autres enfants en difficulté ailleurs bien sûr, <u>c'est quand même à La Seyne que se concentrent massivement les difficultés.</u> Les chiffres sont là, hélas, pour en témoigner. Si d'autres dans le département trouvent que La Seyne bénéficie d'un traitement de faveur, c'est soit qu'ils ne connaissent pas la réalité, soit qu'ils ne veulent pas la voir en face. Nous, nous n'avons pas le choix : nous y sommes confrontés quotidiennement. Le contexte socio-économique décrit, nous avons relevé les bons résultats aux <u>évaluations CE2 pour La Seyne.</u> Nous avons appuyé sur le fait qu'effectivement compte tenu des critères socio-économiques très difficiles, l'engagement au quotidien des équipes d'enseignants et leur « stabilité » dans les écoles permettait de réduire les écarts sur le plan des résultats scolaires. <u>Bienfaits de la scolarisation dès l'âge de 2 ans en maternelle</u> et nous lui avons remis les références des 7 textes du Ministère sur le sujet (8 maintenant...). Les taux de scolarisation des 2 ans en ZEP sont effectivement "hors normes" et nous nous en félicitons. A titre d'exemple : dans une maternelle cette année, 35 grands de 5 ans, 37 de 2 ans sont à l'école !!! Réel engagement des collègues de ces classes et des écoles. La demande sociale est maintenant acquise et la mobilisation des collègues et des familles, on l'a vérifié chaque fois que des fermetures étaient envisagées, en était d'autant plus "facilitée". <u>Importance d'avoir des effectifs réduits pour permettre une meilleure réussite scolaire.</u> Nous lui avons rappelé les textes du Ministère lui-même tirés de la Géographie de l'École (2003), l'étude de Thomas Piketty (en précisant qu'il n'était pas question de faire à moyens constants...) et précisé que pour nous, il ne saurait être question d'accepter une dégradation des conditions d'enseignement après avoir démontré l'extrême difficulté de vie de ces enfants. Nous avons fait remarquer que la ZEP de La Seyne n'avait aucun autre moyen pour l'aide aux enfants en difficulté et que <u>l'AIS y était particulièrement insuffisante</u> avec une seule rééducatrice sur les 4 postes des 2 réseaux. Nous avons aussi souligné le fait que la Circonscription de La Seyne était composée maintenant dans sa quasi totalité de la ZEP et du REP. La plupart des écoles des quartiers "Sud" étant passées sur la circonscription de Six-Fours. Tout cela dit, nous avons expliqué l'état d'esprit des collègues et des familles. Colère, exaspération, détermination et mobilisation plus que lassitude et découragement. La Seyne a toujours été capable de grande mobilisation, en 1995 et bien sûr en 2003 mais aussi chaque fois que le sentiment d'injustice était ressenti devant la dégradation d'une situation déjà très difficile. Si on sait : <ul style="list-style-type: none"> - qui sont les enfants de nos écoles et ce qu'ils vivent, - "que plus un enfant est scolarisé tôt et longtemps en maternelle, mieux il réussit sa scolarité ultérieure", - que des effectifs réduits cela permet une meilleure réussite scolaire et une réduction des inégalités (voir Piketty), alors on n'a pas le droit de dégrader les conditions de travail des élèves les plus en difficulté. 	<ul style="list-style-type: none"> Précise que ses « hypothèses » ne sont pour le moment que des « propositions » L'IEN a précisé, à nouveau, que ces hypothèses étaient faites sur la base d'une moyenne de 25 par école ZEP, REP ou pas. Précise avoir déjà beaucoup appris depuis son arrivée sur la situation « locale » Confirme et note le fait, compte tenu de l'importance de la ZEP dans la circonscription. A tous ces arguments, l'IEN a rappelé que ses hypothèses étaient basées sur une moyenne de 25 par école et que rien ne serait arrêté avant le CTPD Prêt à entendre les « arguments » des écoles
Autres points abordés de façon plus "informelle"	<ul style="list-style-type: none"> - des moyens insuffisants et de plus en plus dilués (cars, crédits ne permettant même pas le renouvellement du matériel acheté...) - une ZEP qui n'a jamais vraiment eu de "ligne" permettant de créer une dynamique collective, - un conseil de ZEP/REP qui ne se réunit plus depuis deux ans, - une association loi 1901 (Progerep) qui "gère" les crédits et fait office de "direction" de la politique d'éducation prioritaire - le problème de l'amiante lié à la réhabilitation de certaines écoles... - le regain de violence dans la cité en particulier au Collège Wallon, - les luttes à Langevin et à Beaussier - les rapports d'inspection : délais de réception 	<ul style="list-style-type: none"> Depuis son arrivée, prend connaissance de cette ZEP importante L'IEN a évoqué le nombre d'inspections à réaliser mais que tout devrait être fait avant les vacances.